

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2019

Le 16 mai 2019 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Robert HOUDIN, 1^{er} adjoint, pour le Maire empêché.

Présents : M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Lydie BORDEAU, Mme Monique ZEPHIRIN, Mme Sylvie ROBINEAU, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Frédéric DEJENTE, Mme Suzanne BRETON, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Olivier LAROCHE, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Yves LESIMPLE, M. Raphaël PILLEBOUE, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Annick DENIS, Mme Maryse PRETS

Absent excusé ayant donné pouvoir :

M. Philippe LAMOUREUX a donné pouvoir à Mme Lydie BORDEAU

Secrétaire : M. Olivier LAROCHE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 avril 2019
2. Affaires générales :
 - ♦ Modification de l'indice de référence de l'indemnité de fonction des élus : A la demande du Trésor Public, il est proposé au conseil municipal de substituer à la référence formelle à l'indice brut 1015, une référence générique à « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique » sans que cela ne modifie le montant des indemnités fixées par la précédente délibération : 18 voix pour
 - ♦ Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé : le conseil municipal autorise par 18 voix pour, M. le maire ou son représentant à intervenir auprès du Président de la République, du premier Ministre des Solidarités et de la Santé et de l'ensemble des autorités de l'Etat pour faire valoir ces demandes et pour les inscrire dans le cadre des échanges locaux du débat national.
 - ♦ Motion de soutien à la population retraitée : le conseil municipal vote : 6 voix pour et 12 abstentions
 - ♦ Soutien au personnel de l'Office National des Forêts : le conseil municipal vote : 14 abstentions et 4 voix pour
 - ♦ Appel à la solidarité pour la restauration de Notre-Dame de Paris : Le conseil municipal décide par 16 voix contre et 2 abstentions de ne pas verser de subvention exceptionnelle considérant que la commune a un budget serré et qu'elle a également un riche patrimoine à entretenir.
3. Travaux :
 - ♦ Aménagement de la rue des Grivettes, impasse du Four à Chaux et rue de Laloin : Attribution du marché retenu. Vu la réunion d'ouverture des plis du 01/04/2019 et le rapport d'analyse du 11/04/2019, le conseil municipal décide par 18 voix pour, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché public avec l'entreprise OURCELLES de JOSNES pour un montant de 193 124.00 € HT soit 231 748.80 € TTC

M. Jean-Robert HOUDIN donne des informations complémentaires concernant ce projet :

 - une réunion d'information à l'attention des riverains est prévue le mercredi 22 mai à 18 h.
 - les travaux débiteront vers la mi-septembre pour se terminer fin octobre (environ 7 semaines)
 - ♦ Géothermie : terrain de loisirs : Un forage pour une sonde test est prévu en juin à une profondeur de 30 mètres. Toutefois, après vérification complémentaire, il est possible d'approfondir les sondes à environ 120 mètres. La société Hydro Géologues Conseil, recommande de limiter la profondeur de la sonde test à 99,9 m pour rester en zone verte GMI, au-delà de 100 m on passe en zone orange, ce qui implique la consultation d'un expert GMI d'où des délais plus longs avant intervention, et un coût de constitution de dossier à envisager. L'avantage d'une sonde plus profonde sera une meilleure performance thermique et des coûts de raccordements moins élevés (moins de besoin en linéaire, connexions de raccordements moins nombreuses, moins de trous). Surcoût pour le forage test : 5 000 € HT

4. Urbanisme

- ♦ Point sur la rétrocession du lotissement du « Domaine de la Tronne » : le conseil municipal décide par 18 voix pour, d'engager un diagnostic eaux pluviales avant la rétrocession des parties communes.
- ♦ Point sur la rétrocession du lotissement « Jean Desjoyeaux » : une visite est prévue le 30 juin afin de vérifier si les observations émises lors des dernières réunions ont été prises en compte.

5. Finances

- ♦ Modification de la délibération fixant le taux des impôts locaux 2019 : Le conseil municipal, par 18 voix pour décide d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019 de la façon suivante :

	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	14,77	15.77	15.77	16.50
Taxe foncière bâti	16,95	17.95	17.95	18.50
Taxe foncière non bâti	29,42	30.42	30.42	31.83

- ♦ Admissions en non valeur : budget principal : 18 voix pour
- ♦ Admissions en non valeur : budget assainissement : 18 voix pour

6. Eau/assainissement

- ♦ Report du transfert des compétences «eau et assainissement » : annulation de la précédente délibération et prise d'une nouvelle délibération – Opposition du transfert de la compétence eau et assainissement à la CCBVL au 01/01/2020 : 18 voix pour

7. Elections - réglementation :

- ♦ Elections européennes : Permanence dimanche 26 mai 2019

8. Fêtes et cérémonies

- ♦ Bilan de Festillésime 2019 : Spectacle de qualité
- ♦ Cérémonie du 18 juin : rendez-vous à 18 h au monument aux morts, cimetière de la Prasle
- ♦ Festivités du 14 juillet : le conseil municipal par 18 voix pour, fixe le montant du ticket de jeu à 1 € et la participation financière communale par repas à 10 €.
- ♦ Proposition de théâtre extérieur : Jeu des Proverbes : devinettes théâtrales : Le conseil municipal ne souhaite pas retenir ce spectacle

9. Informations diverses / Questions diverses

- ♦ Circulation et nuisances sonores rue de la Cochardière

Pour le Maire empêché
Jean-Robert HOUDIN - Premier Adjoint